

# carnets 45

PRINTEMPS 2024



**SPÉCIAL 34<sup>e</sup> CONGRÈS**

## **DANS CE NUMÉRO**

- ▷ Je rêve d'une école...
- ▷ Contre la déshumanisation par le coenseignement
- ▷ Le rôle de l'éducation dans la transition climatique et sociale
- ▷ Des attaques transphobes





*Caroline Quesnel*

Caroline Quesnel, PRÉSIDENTE

La parution de ce numéro de Carnets coïncide avec le 34<sup>e</sup> Congrès de la FNEEQ ayant lieu du 4 au 7 juin à Chicoutimi. Le comité éditorial a invité des membres de la fédération, issus de différents horizons, à réfléchir et à réagir au thème central que nous avons retenu pour orienter cette grande instance : « Être humain ». Vous lirez, dans les pages qui suivent, leurs témoignages à la fois sincères, diversifiés et éclairants.

On sait que le congrès d'une organisation syndicale est un moment charnière, tant sur le plan démocratique que stratégique, pour définir des orientations et pour identifier les combats à mener pour les trois prochaines années. La cible, aujourd'hui, nous semble évidente : les enseignantes et les enseignants forment une espèce menacée de déshumanisation. Dans un monde où l'éducation et l'enseignement supérieur font face à des enjeux de plus en plus complexes, dans un monde où le gouvernement caquiste tient un discours réducteur et propose des solutions simplistes, dans un monde où les technologies se présentent comme de pures merveilles, il nous faut résister de toutes nos forces. Être humain veut dire protéger l'espace fondamental de la relation pédagogique. Être humain veut dire défendre les principes de justice et d'équité dans nos réseaux. Être humain veut dire lutter contre l'érosion de la liberté académique et de l'autonomie professionnelle. Être humain veut aussi dire prendre sa place dans les luttes collectives et sociales.

C'est avec émotion que je signe ce dernier éditorial à titre de présidente de la FNEEQ. Pendant toutes mes années de militance à la fédération, j'ai toujours été impressionnée par l'authenticité de l'engagement de nos membres, par la force de leur indignation et par leur volonté, toujours renouvelée, d'améliorer notre milieu immédiat ou plus lointain. En enseignement supérieur, comme en éducation, je constate que la FNEEQ possède une voix forte et respectée, c'est le résultat d'un travail constant, mené par une équipe politique et technique remarquablement cohésive. Notre position syndicale unique (du primaire à l'université), ainsi que notre participation active dans un grand nombre de coalitions font de la FNEEQ une organisation incontournable, prête à contribuer à toutes les discussions, sur toutes les tribunes. J'ai eu la chance d'assumer la présidence dans ce contexte dynamique et je tiens à souligner, en fin de parcours, la valeur et l'importance de notre affiliation à la CSN. La Centrale nous outille, élargit nos horizons et nous met en dialogue avec le monde du travail dans son entièreté.

Enfin, le travail syndical ne peut se concrétiser sans l'appui de tout un groupe. Je tiens à remercier mon entourage, rempli de personnes talentueuses et inspirantes. Les élu-es et les salarié-es de la FNEEQ forment une famille soudée qui me manquera tellement. Merci aux comités exécutifs des syndicats pour la confiance renouvelée et pour les discussions, parfois vives, toujours enrichissantes. « Être humain », voilà un thème remarquable pour les trois prochaines années...

Vive la CSN!  
Vive la FNEEQ!  
Carpe diem



La relève en enseignement participe à un cours d'éducation à l'UQAT

## Sommaire

- 4-5** Je rêve d'une école...
- 6** Témoignage / Humaniser l'éducation
- 7** Témoignage / L'humaine incertitude
- 8** Témoignage / Contre la déshumanisation par le coenseignement
- 9-11** Échos des regroupements
- 12-13** Le rôle de l'éducation dans la transition climatique et sociale
- 14** Comité des « sages » et autres attaques transphobes
- 15** Le XV<sup>e</sup> Congrès international de la COCAL à Gatineau cet été!

---

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ-CSN représente près de 37 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

### FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier  
Montréal, (QC) H2K4M5

Téléphone : 514 598-2241 / 1 877 312-2241

[fneeq.reception@csn.qc.ca](mailto:fneeq.reception@csn.qc.ca)  
[www.fneeq.qc.ca](http://www.fneeq.qc.ca)



### Coordination

Martin Robert

### Collaborations

Mélissa Caron, Ann Comtois, Stéphane Daniau, Nova Doyon, Christine Gauthier, Nicolas Harvey, Léandre Lapointe, Sylvain Larose, Valérie Lehoux, Ghyslaine Lévesque, Ricardo Peñafiel, Anne-Sophie Picard, Isabelle Pontbriand, Caroline Quesnel, Yves de Repentigny, Valérie Roberge.

### Conception

Martin Robert et Marie-Pier Dalpé

### Impression

Imprimerie CSN

### Tirage

1050 exemplaires

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-923606-74-3

# Je rêve d'une école...

Par Ann Comtois, Stéphane Daniau, Sylvain Larose, Ricardo Peñafiel et Isabelle Pontbriand  
MEMBRES DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ DE LA FNEEQ-CSN

**Entièrement robotisée : la correction de mes travaux est réalisée en quelques instants par l'IA; mon cours et mes évaluations ont été générés par une autre IA, en un clin d'œil; je ne réponds plus aux questions des élèves, un robot conversationnel s'en charge pour moi, 24 heures sur 24; le cours est donné par une image 3D de ma personne produite par une IA qui singe mes traits<sup>1</sup>.**

**E**t comme j'enseigne à distance, je peux effectivement rêver de tout cela, dans mon lit, tout en jetant quelques fois un œil à mon enfant qui suit ses cours à distance, sans jamais avoir à interagir avec de vrais humains.

Je ne rêve pas de cette école, je l'hallucine<sup>2</sup>! Car dans les faits, je ne peux déléguer à l'IA certaines tâches parce qu'en tant que professionnel-le, je suis imputable. Je dois donc lire toutes les discussions entre mon robot conversationnel et mes élèves, car je suis responsable de ses erreurs<sup>3</sup>; je dois réviser et modifier le plan de cours et les contenus de cours qu'il a générés, car l'IA demeure biaisée<sup>4</sup> et tombe dans la facilité et les erreurs; je dois trouver des évaluations qui ne peuvent pas s'effectuer par une IA, que ma propre IA ne peut détecter<sup>5</sup>; je dois entrer en contact avec mes élèves pour déterminer celles et ceux qui souffrent de dépression et d'angoisse à cause des outils numériques<sup>6</sup> et les faire suivre par un robot aidant<sup>7</sup>.

En définitive, c'est plus un cauchemar collectif qui semble être aux portes de notre système scolaire. Portrait alarmiste diront certain-es? Assurément, cela mérite un débat collectif, et pourtant, les outils numériques ont envahi nos écoles, cégeps et universités sans

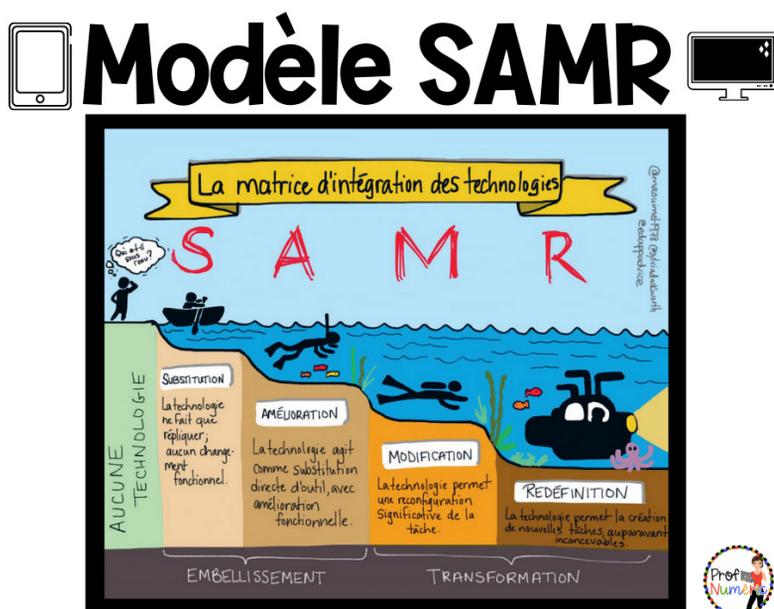
réel débat public ou participation du personnel enseignant au processus décisionnel et sans même respecter le modèle SAMR (voir l'illustration ci-dessous), qui est le strict minimum de la pensée critique par rapport à ces outils.

## L'IA éloigne d'une école humaine

La triste réalité du numérique nous éloigne d'une école humaine et humaniste : chaque « amélioration » que nous

amènent les outils d'IA signifie en fait une dénaturation de nos conditions d'enseignement, un rétrécissement de la relation pédagogique et, potentiellement, dans un contexte de malfinancement de l'éducation, un plus grand nombre d'élèves en classes virtuelles.

Et surtout, surtout, avons-nous raison de nous demander si une standardisation des contenus de cours et des méthodes d'enseignement est souhaitable? Si nous poursuivons dans





Vicky Gauthier, chargée de cours à l'UQAC, écoute et répond aux questions d'une personne étudiante

cette voie, comment ne pas craindre la naissance de cours à l'échelle nationale, voire mondiale, « donnés » par une poignée d'« expert-es de contenu » à l'ensemble des élèves d'un territoire donné? Comme le souligne Séraphin Alava (professeur émérite en sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse II et expert dans le domaine des apprentissages formels et non formels au sein des mondes numériques), *dans le cadre de l'apprentissage assisté par l'IA, bien que cette technologie soit capable de proposer des parcours d'apprentissage personnalisés, elle peut également entraîner une dépersonnalisation de l'éducation en standardisant les réponses, en niant le caractère pas seulement rationnel de l'apprentissage. En effet, l'aspect humain de l'enseignement, crucial pour développer des compétences sociales et émotionnelles, peut se voir diminué, créant un environnement d'apprentissage qui pourrait manquer d'interaction et d'empathie, des éléments caractéristiques d'une salle de classe traditionnelle*<sup>8</sup>.

## Mieux financer nos réseaux

Avons-nous suffisamment étudié les

conséquences d'une éducation mas-sifiée depuis les années 60 et marchandisée depuis les années 1990, dans une optique de « performance » et de « rentabilité »? Se pourrait-il que notre système scolaire n'ait jamais été pensé, et financé, pour éduquer autant de gens? Et que les outils numériques visent justement non pas à améliorer l'enseignement, mais à empêcher de se pencher sérieusement sur ce problème qui nécessiterait beaucoup de moyens – financiers, matériels et surtout humains – pour fonctionner? Éduquer une population pendant 10 ans, 15 ou même 20 ans nécessite beaucoup plus de moyens que ceux que nos gouvernements y accordent actuellement.

Mais si au moins les outils numériques, y compris l'IA, nous dégagent de tâches répétitives qui ne sont pas directement liées à la relation didactique que nous nous devons de bâtir en tant que professionnel-les. Par exemple, on nous dit souvent que le personnel enseignant rêve d'être libéré de la « fastidieuse » tâche des corrections. Mais ne faudrait-il pas plutôt mettre en lumière que cette tâche, pourtant essentielle à une relation pédagogique

de qualité, nous paraît fastidieuse à cause d'un ratio élèves/enseignant-e excessif? D'autant plus que cette lourdeur de la tâche est la principale cause de la désertion de la profession et du manque de personnel enseignant. Mais on sent bien que l'imposition de ce virage numérique ne vise pas à permettre au système scolaire d'offrir, aux professionnel-les que nous sommes et aux jeunes et moins jeunes sous notre responsabilité, des conditions d'apprentissage à échelle plus humaine. Si c'était le cas, nous dirions oui à ce rêve d'une école plus branchée.

<sup>1</sup> Notons que lorsqu'on fait un avatar de soi, l'IA reproduit des biais raciaux ou autres (Thomson et Thomas, 2023).

<sup>2</sup> Quand une IA fait une erreur, on dit qu'elle hallucine (!) (Dupuis, 22 novembre 2023).

<sup>3</sup> ICI Colombie-Britannique, 16 février 2024.

<sup>4</sup> Date for Good, 2023.

<sup>5</sup> Arnould, 3 mai 2023.

<sup>6</sup> Psycom, 2023.

<sup>7</sup> Perreault, 6 mars 2023.

<sup>8</sup> Alva, 2023.



# Humaniser l'éducation<sup>1</sup>

AUTRICE

Mélissa Caron

ENSEIGNANTE AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DU CÉGEP DE GRANBY

**Témoigner à propos du thème « humaniser l'éducation », tel est l'immense privilège que l'on m'offre ici. Le cœur reconnaissant et la tête soucieuse de répondre adéquatement aux attentes, je me questionne : qu'attend-on de moi exactement ?**

**S**elon Le Petit Robert, le verbe « témoigner » signifie « confirmer la vérité, la valeur de quelque chose, par des paroles, des déclarations ou par ses actes, son existence même. »<sup>2</sup> Le témoignage qui suit jongle avec ces deux moyens.

Comment avons-nous pu nous rendre là ? Comment notre système d'éducation en est-il venu à reproduire le modèle productiviste plutôt que d'œuvrer à transformer ce système d'organisation pour qu'il soit plus en phase avec les humains que nous sommes ? Comment l'éducation a-t-elle pu s'égarer de sa mission à tel point qu'il nous faille aujourd'hui réfléchir aux moyens de l'humaniser ? N'est-ce pas là son rôle premier que de permettre à tout humain de s'épanouir pleinement et en conscience de sa dépendance à la nature ? Comment y parvenir si elle a perdu son caractère humain ?

« L'homme qu'on ne connaît pas n'est pas un homme, c'est un loup. »<sup>3</sup> Autrement dit, lorsque l'autre nous est étranger, il est facile de devenir un loup pour lui. Le système productiviste incitant, selon toute vraisemblance, à imaginer l'autre comme un étranger, il engendre des loups. Humaniser l'éducation, c'est œuvrer pour un système éducatif où l'étranger devient familier ; c'est apprendre à voir l'humain dans ce qui, trop souvent, est perçu comme étant un loup.

Humaniser l'éducation en militant pour qu'elle soit inclusive. Tous les humains ont des besoins particuliers. Les personnes apprenantes, qu'on ait identifié chez elles un handicap ou pas, ne font pas exception. Tenir compte de ces besoins, c'est

œuvrer pour l'accueil de la différence et la diminution des iniquités. Humaniser l'éducation en prenant soin de la relation pédagogique qui en est le cœur. Lui offrir le temps dont elle a besoin pour s'épanouir. Ralentir le rythme. Inspirer la confiance. Expirer la joie. Entrer en relation. Une personne à la fois. Revendiquer à l'unisson les moyens pour que ce choix de la qualité sur la quantité soit non seulement souhaitable, mais possible, c'est-à-dire soutenu financièrement. Humaniser l'éducation en favorisant une éducation réflexive émancipatrice. Apprendre à penser de manière critique, créatrice et attentive à l'aide d'habiletés intellectuelles, sociales et affectives comme autant de munitions contre toute forme de manipulation antidémocratique. Humaniser l'éducation en y cultivant l'intelligence collective. Considérer toutes les personnes de notre communauté collégiale comme des interlocutrices valables et former avec elles une communauté de recherche pour penser mieux parce qu'ensemble grâce au dialogue. Humaniser l'éducation en veillant à ce qu'elle contribue à la communauté à laquelle elle appartient par des expériences de service communautaire intégrées à des activités d'apprentissage. Soutenir généreusement ces initiatives vectrices de changement. Humaniser l'éducation en tenant compte du corps. Lui offrir un espace sécuritaire où il fait bon apprendre de manière active et incarnée, à l'abri du maelstrom numérique qui captive son attention. Oser lui faire prendre l'air, le faire bouger, l'inviter à participer tout entier à l'acte d'apprendre en pleine conscience de ses forces et de ses faiblesses. Humaniser l'éducation en prenant le temps de lui insuffler un sens.

Éduquer pour rendre heureux.

<sup>1</sup> Ce témoignage personnel a bénéficié des commentaires constructifs de mes deux collègues et amis Jean-François Dubé et Frédéric Dulac avec qui j'ai la grande joie d'œuvrer au quotidien au Cégep de Granby.

<sup>2</sup> « Témoigner » dans Le Petit Robert, 2013, p. 2523.

<sup>3</sup> Plaute. Comédie des ânes, Acte II, scène IV.



## L'humaine incertitude

**AUTRICE**

**Valérie Roberge**  
CHARGÉE DE COURS EN PHILOSOPHIE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

**On est dans une salle de classe et j'enseigne la pensée critique ou plutôt, j'essaie de donner une série d'idées aux étudiant-es sur comment pratiquer la pensée critique.**

**L**e plus difficile reste et restera l'autoréflexion, cette compétence si particulière qui demande de réfléchir sur nos actes, de les comprendre, de les juger et enfin, si nécessaire, de les modifier. Les questions fusent sur le journal d'auto-réflexion, les étudiant-es sont inquiets. Cette évaluation est une des plus personnelles qu'ils auront à faire durant leur étude et ils ne savent pas comment répondre aux critères, principalement parce qu'il n'y a pas de mauvaise réponse sauf si l'on juge les autres au lieu de se juger soi. Une bonne partie d'entre eux voudrait également être certaine de ce qu'elle doit écrire, ce qui est impossible parce que la réflexion doit se faire sur leur pratique de la pensée critique. La tolérance de l'incertitude est l'une des multiples compétences à acquérir avec la pensée critique.

Une incertitude qui est au cœur même de notre savoir où les connaissances sont toujours conditionnelles, falsifiables et prêtes à se transformer. Le changement est la seule continuité et parallèlement, l'incertitude, comme sentiment et comme donnée, est la seule qui ne change pas, qui reste, qui est toujours présente. Que peut-on faire alors en tant que figure enseignante? Tout notre savoir n'y pourra rien changer, mais notre savoir-faire et notre savoir-vivre, nous permettrons d'être présents dans l'écoute, la compréhension et l'empathie en les accompagnant dans le doute, en les aidant à tolérer l'incertitude en y étant nous-mêmes. Cette patience dans la présence ne se trouve dans aucune réponse, mais elle permet d'attendre la nouvelle piste de solution, de dénouer des problèmes, de figurer de nouvelles perspectives. Elle permet la résilience et l'avancement du savoir.

Une incertitude qui, vécue un pas à la fois avec une personne enseignante qui nous accompagne, quelquefois nous guide, devient de plus en plus tolérable, faisant naître en nous un nouveau sens de la communauté. D'une communauté de recherche qui bien que maîtrisant le savoir maîtrise aussi la remise en doute, la réflexion, l'incorporation de nouveaux concepts permettant de repenser les acquis et d'essayer de mieux comprendre le monde. Cette constante recherche qui passe par la réflexion, les mouvements d'incertitude et la communication constante avec les pairs ne peut pas se faire à l'aide de données massives, encodées de nos préjugés, de nos biais, de nos torts et de nos erreurs. Elle ne peut se faire que par une modification profonde de nos narrations intérieures qui ne sont que faillibles, sources de vulnérabilité, et de notre désir de recommencer sans cesse volontairement notre enseignement tout comme notre éducation. Puisqu'on ne peut pas apprendre à être humain sans être profondément humain.



*Une personne étudiante assiste à un cours à l'UQAC*



## Contre la déshumanisation par le coenseignement

**AUTRICES**

**Anne-Sophie Picard et Valérie Lehoux**  
ENSEIGNANTES DE FRANÇAIS EN DEUXIÈME SECONDAIRE AU COLLÈGE DE LÉVIS

**La réalité est claire : il y a une certaine déshumanisation de l'enseignement et plusieurs élèves vivent des difficultés scolaires. Devant ce constat, au Collège de Lévis, la direction et l'équipe-enseignante ont fait le choix d'expérimenter une nouvelle approche qui inclut notamment le coenseignement.**

### Le portrait des élèves en difficulté

**D**epuis quelques années, au premier cycle, particulièrement en français et en mathématiques, les enseignantes remarquaient un nombre grandissant d'élèves pour qui les connaissances de base n'étaient pas acquises, ce qui nuisait au développement de leurs compétences. D'autres atteignaient difficilement la note de passage ou devaient suivre un cours d'été pour y parvenir, et ce, qu'ils aient ou non un plan d'intervention. Le coenseignement nous semblait donc une avenue pertinente pour répondre le mieux possible à ces besoins.

### Une nouvelle formule

Pour ces jeunes, le programme Défi-Réussite du Collège de Lévis permet, au premier cycle, de joindre un groupe régulier tout en bénéficiant des avantages d'un encadrement individualisé. Par exemple, en français de deuxième secondaire, nous sommes toutes deux attirées à un même groupe. Ainsi, à l'intérieur d'un cycle de neuf jours, selon le contenu et les besoins de nos élèves, nous choisissons la méthode d'enseignement. Soit nous travaillons en groupe complet où deux intervenantes peuvent répondre aux besoins de chacun, soit les élèves ciblés reçoivent un enseignement individualisé en sous-groupe. Par ailleurs, ces derniers ont à l'horaire une période supplémentaire en sous-groupe avec l'une de nous

pour consolider les apprentissages. Tout le contraire de la déshumanisation !

Concrètement, cette approche permet aux apprenants de profiter de l'émulation positive qu'entraîne l'intégration à un groupe diversifié tout en évitant d'être stigmatisés en raison de leurs difficultés. Qui plus est, les périodes en sous-groupe nous permettent d'adopter un rythme plus adapté aux besoins de ces élèves, rendant ainsi notre enseignement plus individualisé. Nous remarquons, depuis que nous expérimentons cette façon de faire, une augmentation de la confiance de certains élèves en leurs capacités. Notre but étant de les outiller à un moment critique de leur parcours scolaire, ces jeunes profitent également de la motivation de choisir, après le premier cycle, un nouveau programme qui correspond à leurs intérêts, tout en ayant accès à d'autres mesures d'appui.

### Le cas d'Audrey

C'est le cas d'Audrey (nom fictif) qui, maintenant en quatrième secondaire, étudie dans un programme sportif et est en voie de réussir son année scolaire. Au cours de ses deux années dans le programme Défi-Réussite, elle a su développer à la fois sa confiance en elle et ses méthodes de travail en osant prendre la parole en sous-groupe et en se mêlant au groupe régulier lors de diverses tâches collaboratives. Elle a ainsi pu prendre conscience qu'elle pouvait atteindre ses objectifs et, par le fait même, ses résultats ont augmenté, ce qui lui a fait vivre de nombreuses réussites.

# Vers la fin d'un double cycle de négociation

Par Yves de Repentigny

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT CÉGEP



Le 23 décembre 2023, après une mobilisation automnale galvanisante, 10 jours et demi de grève et une dizaine de jours de pourparlers intensifs, le comité de négociation de l'Alliance des syndicats de professeurs et professeurs de cégep (ASPPC), composée de la FNEEQ-CSN et de la Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ),

est parvenu à un projet de règlement global avec le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) quant aux matières sectorielles (propres à notre catégorie d'emploi). Le 28 décembre, le Front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS et le Conseil du trésor conclurent à leur tour une entente de principe à la table centrale (où se discutent les conditions de travail communes à l'ensemble des travailleuses-eurs du secteur public, comme les augmentations salariales, le régime de retraite et les droits parentaux).

Parmi les gains réalisés à la table ASPPC-CPNC, mentionnons une augmentation du niveau des ressources destinées au soutien à la réussite d'étudiant-es en situation de handicap (EESH) qui génèrent des postes, une protection accrue dans l'ordre de priorité pour les profs non permanent-es ayant beaucoup d'ancienneté, l'injection de 120 équivalents temps complet (ETC) dans le réseau à diverses fins (enseignement clinique en Soins infirmiers, coordination départementale dans les petites unités, modification du calcul de la charge de travail pour les cours de 30 h, etc.), l'ajout de 100 charges à la formation continue (permettant d'être rémunéré-e comme au régulier), l'introduction de balises relatives aux projets d'enseignement à distance (EAD) dans la convention collective et des améliorations à l'échelle de rémunération.

À la table centrale, parmi les éléments négociés, l'augmentation salariale de 17,4 % sur cinq ans (qui sera la durée des nouveaux contrats de travail) assortie de la possibilité d'un point de pourcentage supplémentaire à chacune des trois dernières années pour tenir compte de l'inflation retient

évidemment l'attention, tout comme la bonification de la contribution patronale au régime d'assurance collective (dans le cas du personnel enseignant du collégial, qui partait de zéro, il s'agit d'un beau « pied dans la porte »).

Les différentes instances intermédiaires ayant donné le feu vert à la consultation des assemblées générales au tout début de la nouvelle année, cet exercice se tint du 15 janvier au 20 février. L'acceptation des règlements des tables centrale et sectorielle fut ensuite constatée, les taux d'approbation s'étant par ailleurs généralement avérés très élevés.

## Place au « clause à clause »

Au moment où ces lignes étaient écrites, les parties syndicale et patronale procédaient à l'intégration des éléments des ententes de principe dans la convention collective (le « clause à clause ») dans la perspective d'une signature de celle-ci en avril ou en mai. Comme la préparation de la négociation s'achevant actuellement avait débuté avant la fin de la période de renouvellement du contrat de travail précédente (notre convention 2020-2023 étant entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022), une fois que cette signature aura eu lieu, c'est au bout du compte un double cycle de pourparlers de cinq ans qui se terminera pour le regroupement cégep.

Ce dernier pourra donc, pendant quelques années, consacrer toutes ses énergies à des dossiers qui ne manqueront pas de beaucoup l'occuper, comme l'intelligence artificielle (IA), l'EAD, le projet pilote de stages de fin de semaine en Soins infirmiers, l'application de la loi 14 dans les collèges anglophones, le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 du gouvernement (maîtrise du français, cours « défis » et attaques potentielles contre la formation générale), la défense de la collégialité et de la liberté académique, les révisions de programme, la déqualification des formations techniques (dont en Soins infirmiers, malgré l'annonce par l'ordre professionnel qu'il mettait en veilleuse son projet de rendre le baccalauréat obligatoire pour l'obtention du permis d'exercice) et les questions environnementales.

# Le culte technologique : quand les universités se prennent pour des entreprises

Par Christine Gauthier

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ



Le regard porté sur le mandat 2021-2024 du regroupement université nous permet d'affirmer que ces trois années auront été importantes pour défendre la place des personnes chargées de cours et tutrices au Québec, pour soutenir l'obtention de meilleures conditions de travail (où de nombreux gains majeurs ont été obtenus par les syndicats lors

du renouvellement de leurs conventions collectives) et pour revendiquer haut et fort l'université que nous voulons, par exemple en ce qui concerne le respect de la collégialité et de la liberté académique.

Cela dit, ce regard rétrospectif nous amène aussi à constater qu'il y a une possible érosion de la place de l'humain dans l'enseignement universitaire et que certaines menaces, notamment celle du remplacement du travail intellectuel par des robots, sont maintenant bel et bien réelles. Si l'enseignement à distance était l'enjeu le plus important dans les réflexions et les actions menées par le regroupement au début du mandat, on peut dire que, trois ans plus tard, les préoccupations se sont élargies à l'ensemble des questions numériques et technologiques dans l'enseignement, dont les enjeux liés à l'intelligence artificielle. Au-delà des arguments habituels des administrations, par exemple pour justifier une offre technologique accrue aux enseignant-es ou pour accroître l'accessibilité aux études des étudiant-es, un constat s'impose : le secteur universitaire et ses gestionnaires n'échappent pas au culte technologique et au désir d'accélération dans un contexte d'hypermodernité.

## Protéger la relation humaine et revoir la gouvernance

Or, ce culte technologique prôné par certaines universités menace aujourd'hui au cœur même le travail enseignant. Les risques de fragmentation de la tâche enseignante, de la

correction et de l'enseignement automatisés, ainsi que des pertes d'emploi doivent être particulièrement combattus. Face aux « laboratoires des robots conversationnels », notamment implantés à la TÉLUQ comme projet-pilote, il sera prioritaire de protéger notre profession, qui s'appuie tant sur la qualité des relations humaines que sur la capacité à soutenir le développement d'une pensée critique et d'un champ d'expertise complexe.

Soyons claires : l'accélération technologique dans les universités est une conséquence de la managérialisation. Tout comme les « bonnes entreprises » érigées en modèle pour ces administrations, elles choisissent de copier l'hypermodernisme (dans le sens de « trop », en référence à la clinique du travail), bafouant au passage la collégialité. Les visées d'uniformisation et de substitution du travail humain pour des raisons économiques demeurent à surveiller et, dans cette perspective, nous avons le devoir de rappeler aux administrations que ces décisions ne peuvent se prendre dans le dos des syndicats. Il est impératif de ramener ces discussions importantes en dehors des conseils d'administration et des conseils universitaires.

Les prochaines années seront déterminantes pour l'avenir de l'enseignement supérieur. À l'échelle du Québec, la FNEEQ-CSN et la coordination du RU devront continuer à exercer un leadership national afin de renforcer notre rapport de force et d'assurer l'exercice d'un contre-pouvoir ferme pour gagner les luttes contre les attaques de plein fouet à la mission des universités. Cela ne peut se faire qu'avec l'apport d'une large coalition d'organisations alliées et d'une participation active de la FNEEQ dans les réseaux de mobilisation et d'action. À l'échelle de chacun des établissements, les syndicats et le regroupement université devront soutenir des revendications fortes auprès des universités pour, notamment, faire adopter des chartes de gouvernance afin de baliser le recours à l'intelligence artificielle pour contrer la perte des rapports pédagogiques interpersonnels et éviter la déshumanisation de l'enseignement universitaire.

# Nouveau syndicat et perspectives d'avenir

Par Léandre Lapointe

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ



**N**ous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau syndicat au sein du regroupement privé : le Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Saint-Alexandre de Gatineau. Fondé dans les années 1980, ce syndicat local et indépendant a toujours été en mesure de jouer un rôle important dans la défense des intérêts de ses membres. Toutefois, face à

une dernière négociation difficile et des relations de travail de plus en plus complexes, l'exécutif a été mandaté pour explorer l'affiliation à une centrale syndicale. Après avoir rencontré la FPEP-CSQ et la FNEEQ-CSN, les membres ont choisi en mars dernier de rejoindre notre grande famille. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons d'unir nos forces pour travailler ensemble dans l'accompagnement actif du syndicat.

## Accompagnement des petites unités syndicales

Lors de notre dernier congrès, un mandat clair nous a été confié : mettre sur pied une structure dédiée à soutenir de manière significative les petites unités syndicales faisant face à d'importantes difficultés organisationnelles. Actuellement, trois syndicats de notre regroupement bénéficient de cet accompagnement intensif de la FNEEQ, leur permettant de mieux exercer leur rôle. Un projet ambitieux qui souligne notre engagement envers la solidarité et le renforcement de notre mouvement. En nous inspirant des meilleures pratiques, notamment dans la gestion des relations avec les employeurs et de la bonne représentation de l'ensemble des membres, nous avons confiance qu'il sera possible de voir des unités retrouver leur pleine autonomie dans les mois à venir.

## Entente de principe au Collège Sainte-Anne de La Pocatière

À la suite de séances de négociation active et d'un élan de mobilisation et de solidarité bien senti de la part membres, le comité de négociation du Collège Sainte-Anne de La Pocatière a annoncé l'obtention d'une entente de principe avec la direction de l'établissement. Cette entente s'inscrit dans le cadre de la négociation coordonnée qui mobilise plusieurs syndicats de notre regroupement. Il s'agit du troisième syndicat à parvenir à un accord, acceptant l'intégralité des demandes de notre plateforme de négociation coordonnée. Cette entente, qui balisera notamment les enjeux de l'enseignement à distance, des changements technologiques et de l'autonomie professionnelle, a été présentée et adoptée par les membres à l'unanimité. Nos félicitations au comité de négociation et à tous les membres du syndicat pour leur mobilisation remarquable.

## Rencontre du regroupement

Alors que nous terminons l'actuel mandat, nous avons tenu notre dernière rencontre de regroupement à la fin du mois d'avril. Cette réunion, qui s'est déroulée sur deux jours, revêtait une importance particulière puisqu'elle a été l'occasion de discuter de nombreux sujets cruciaux qui touchent les syndicats de l'enseignement privé. En plus des discussions habituelles, cette rencontre s'est distinguée par quelques temps forts. D'abord, nous avons reçu les détails des dernières ententes de principe obtenues au regroupement. Nous avons par la suite accueilli le protecteur de l'élève, qui nous a fait part de son rôle, des mécanismes de plainte et des perspectives. Il est important de mentionner que les établissements privés sont inclus dans la juridiction du protecteur de l'élève depuis septembre 2023. Mélanie Laroche, professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, a présenté une conférence sur la négociation et l'application du rapport de force. Une présentation qui sera assurément utile pour l'ensemble des syndicats du regroupement pour le mandat qui s'amorce.



# Le rôle de l'éducation dans la transition climatique et sociale

Par Nova Doyon et Nicolas Harvey  
MEMBRES DU COMITÉ ENVIRONNEMENT DE LA FNEEQ-CSN

**C**omment rendre nos milieux de travail et nos syndicats plus verts? Cette question est délicate et nous met parfois devant nos contradictions. Du CPE à l'université, l'école est pourtant un lieu privilégié pour traiter des enjeux environnementaux.

D'abord, le verdissement des établissements d'enseignement<sup>1</sup> et l'atteinte d'une carboneutralité peuvent mobiliser nos communautés vers un objectif commun. Ensuite, des politiques d'achats responsables, notamment en matière d'offre alimentaire, pourront également permettre d'atteindre ces objectifs.

Tous ces enjeux sont importants. Pourtant, c'est probablement dans les cours que les enseignantes et les enseignants peuvent avoir le plus grand impact. Nous avons un rôle dans la conscientisation face aux enjeux climatiques. L'école ne doit pas servir qu'à former de la main-d'œuvre. Elle est un lieu de formation vers l'écocitoyenneté.

## L'écologisation des cours et des programmes

L'écologisation des enseignements est donc une voie privilégiée. Au cégep comme à l'université, la cogestion et la collégialité peuvent donner au corps enseignant une influence sur le développement des cours et des programmes. Développer des cours sur l'environnement dans tous les programmes peut être envisagé, notamment en psychologie (écoanxiété), en ingénierie (énergies renouvelables et autonomie énergétique) ou en sciences de l'éducation (éducation relative à l'environnement).

En enseignement supérieur, notre liberté académique et notre autonomie professionnelle nous permettent de traiter des enjeux environnementaux dans notre enseignement. L'idée n'est évidemment pas d'imposer la vision de la personne enseignante, mais plutôt d'animer en classe un débat sur les questions climatiques et sociales qui, on le sait, ont un potentiel polarisant, voire anxiogène.

S'il semble naturel d'aborder les problématiques environnementales dans les cours de sciences sociales et de biologie, nous croyons qu'il est possible de le faire dans toutes les autres disciplines, que ce soit en sciences infirmières (gestion des déchets médicaux et des eaux usées<sup>2</sup>), en sciences comptables (taxation verte et bourse du carbone<sup>3</sup>) ou encore en droit (personnalité juridique de la rivière Magpie<sup>4</sup>).

Pour y arriver, nous devons former le corps enseignant aux questions environnementales. À l'UQO, depuis l'automne 2023, une formation collective est offerte pour et par les personnes chargées de cours sur l'environnementalisation des enseignements universitaires. Un guide a aussi été produit pour donner des outils aux personnes enseignantes qui voudraient développer ces enjeux<sup>5</sup>. Au collégial et à l'université, les fonds de perfectionnement et d'intégration pourraient permettre aux collègues de se former sur ces enjeux.

Cependant, si l'on souhaite dépasser les initiatives individuelles en matière

d'éducation relative à l'environnement, il faudrait créer des espaces de réflexion et des communautés de pratique en vue de réfléchir collectivement à la manière de transformer nos enseignements. Une telle approche permettrait de poser les bases d'un véritable projet éducatif interdisciplinaire global qui ferait de l'école un acteur clé dans la résolution de l'impasse climatique.

## La formation à l'écocitoyenneté : une responsabilité collective

En effet, le milieu de l'éducation a un rôle déterminant à jouer pour préparer la jeunesse à relever le défi historique de la transition écologique et sociale. Selon l'ONU qui le réaffirme dans diverses publications depuis 2010, l'école doit offrir aux jeunes une éducation aux changements climatiques et à l'écocitoyenneté de qualité, interdisciplinaire et obligatoire à tous les niveaux d'enseignement, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, y compris la formation technique et professionnelle.

Depuis les premières grèves scolaires de 2018-2019 initiées par Greta Thunberg, les élèves d'ici et d'ailleurs dénoncent l'incapacité des systèmes d'éducation à les préparer à faire face de manière constructive à la crise écologique et sociale (*Pour le futur Montréal, Hautes études post-croissance* à HEC Montréal; *Fridays for future* à l'international, *Pour*

*un réveil écologique* en France, *Sunrise Movement* aux États-Unis, etc.). Ces jeunes réclament des formations orientées vers une action collective locale en mesure de les outiller adéquatement pour faire face au défi qui les attend.

Les spécialistes de l'éducation relative à l'environnement, qui se sont penchés sur son intégration aux programmes scolaires du primaire et du secondaire, reconnaissent que les initiatives ministérielles en cette matière sont tout à fait insuffisantes pour soutenir le développement d'une écocitoyenneté active<sup>6</sup>. Dans l'idéal, l'école formerait des personnes citoyennes éclairées quant aux causes systémiques de la crise écologique et sociale actuelle, en mesure d'analyser les informations diffusées par les médias et sur le Web au sujet des changements climatiques et de participer aux débats entourant la transition juste de façon créative et critique. Au collégial et à l'université, les personnes étudiantes devraient être encouragées à réfléchir de manière novatrice à leur futur secteur d'activité pour voir comment il doit se transformer afin de respecter les limites planétaires et contribuer à la réduction des inégalités sociales.

Bien entendu, les enjeux socio-écologiques ne sont pas les seuls appelés à redéfinir la profession enseignante et à transformer notre enseignement.

Mais il nous paraît fondamental, dans le contexte de crises écologique et sociale que nous traversons, de nous engager dès à présent dans une réflexion majeure avec les différents acteurs du milieu de l'éducation sur les manières de transformer le système d'éducation pour le rendre éco-cohérent et surtout, pour nous assurer que l'école continue à offrir aux jeunes une perspective signifiante leur permettant de s'engager pour leur avenir et trouver leur place dans le monde. Et comme personnes enseignantes, nous pouvons ainsi agir individuellement et collectivement afin que ces questions soient davantage abordées dans nos salles de cours.

<sup>1</sup> COLLIN, Katherine «Comprendre l'écologisation des campus comme un droit fondamental à la santé sur le lieu de travail», Carnets de la FNEEQ, no 44, automne 2023, p. 12-13.

<sup>2</sup> CARRÈRE, Geoffrey, «L'hôpital face à la contamination des milieux aquatiques par les résidus de médicaments : vers une nouvelle responsabilité environnementale?», Cahiers de géographie du Québec, vol. 61, no 174, décembre 2017, p. 513-527.

<sup>3</sup> BERNIER, Dominique, «Quand les loups de la finance montrent patte verte», Relations, no 777, 2015.

<sup>4</sup> LOWRIE, Morgan «La rivière Magpie obtient le statut de personnalité juridique», Le Devoir, 27 février 2021.

<sup>5</sup> [www.sccc-uqo.ca/2023/06/20/environnementalisez-vos-enseignements/](http://www.sccc-uqo.ca/2023/06/20/environnementalisez-vos-enseignements/)

<sup>6</sup> Cent'ERE-UQAM, Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté, 2018. <https://centrere.uqam.ca/vers-une-strategie-quebecoise-deduction-en-matiere-denvironnement-et-decocitoyennete/>

Membres de la FNEEQ

## Profitez de rabais exclusifs

Demandez une soumission  
[beneva.ca/fneeq](http://beneva.ca/fneeq)  
1 855 441-6016

Mentionnez votre numéro de groupe : 10041

# beneva

ASSURANCES AUTO, HABITATION  
ET VÉHICULES DE LOISIRS



### C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- assistance juridique, incluant l'accompagnement lors d'un vol d'identité

### Les gens qui protègent des gens

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos prestations. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva inc. 2024™ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisés sous licence.

# Comité des « sages » et autres attaques transphobes

Par Dominique Dubuc  
MEMBRE DU COMITÉ DIVERSITÉ SEXUELLE ET PLURALITÉ DES GENRES

**Les attaques frontales contre les droits et la dignité des personnes trans se multiplient partout au Canada. La création du comité des « sages » en constitue un exemple particulièrement puissant, car le premier ministre Legault l'a initiée directement sous prétexte de « tensions sociales »<sup>1</sup> autour de la pluralité des genres.**

Évidemment qu'il y a des tensions sociales quand un groupe tente d'écraser les droits d'une minorité déjà fortement vulnérabilisée ! Un gouvernement responsable aurait dû tenter de calmer le jeu en visant à informer, sensibiliser et éduquer la population quant aux réalités et aux droits des personnes trans et non binaires par l'entremise de son instance déjà existante, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Cela dit, maintenant que ce comité existe, il aurait fallu qu'on y trouve de l'expertise dans ce domaine, à savoir des universitaires, des personnes intervenantes et, surtout, des gens aux savoirs expérientiels. Ce n'est pas le cas. Bien qu'on puisse tout de même croire en leur bonne volonté — en espérant que le temps nous donnera raison —, les « sages » ont tout à apprendre. On a déjà joué dans cette pièce lors de la saga de la *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil* et il s'avère épuisant de devoir encore recommencer. Pour une population déjà amplement vulnérabilisée, cela représente aussi une gifle au visage, une remise en question de son existence et de ses droits, du stress de même que de l'angoisse.

Malheureusement, les attaques transphobes et, faut-il l'ajouter, homophobes et sexistes se multiplient actuellement. Les mouvements conservateurs, réactionnaires, de droite, voire d'extrême droite, tentent actuellement d'édulcorer leurs discours haineux à l'aide de faux-semblants comme la protection des jeunes trans contre elleux-mêmes et les très pernicieux « droits des parents ». Le projet de loi albertain *Preserving choice for children and youth*, qui entrera en vigueur cet automne l'illustre de façon saisissante : interdiction d'utiliser, à l'école, les prénoms et pronoms indiqués par les jeunes



trans sans l'accord de leurs parents ; risque de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement pour le personnel scolaire qui contreviendrait à cette directive ; aucun traitement par bloqueurs d'hormones avant l'âge de 16 ans et, par la suite, seulement s'il y a consentement parental. Notons qu'amorcer ce traitement à un âge si avancé est totalement dénué de sens et que les enfants cisgenres, quant à eux, continueront d'y avoir accès dès que leurs besoins médicaux le requièrent. Tous les enfants de l'Alberta devront avoir la permission préalable (*opt in*) de leurs parents pour avoir accès à la simple éducation à la sexualité humaine. Aucune de ces décisions politiques n'aurait été prise si les personnes expertes avaient été consultées et, surtout, écoutées. La vague de dénonciations de ce projet de loi en fait foi<sup>2-3</sup>.

Chez nous, les personnes trans et non binaires sont aussi victimes d'instrumentalisation politique. Le comité des « sages » et les inepties du ministre Drainville sur les toilettes non genrées en constituent des exemples. Il en va de même de la panique morale de la motion de la ministre Biron devant l'usage, dans un jugement, de l'expression « personne avec un vagin » (une seule fois versus 67 occurrences du mot « femme »), et ce, dans le but légitime d'inclure les hommes trans et les personnes non binaires. Ces exemples constituent autant de drapeaux rouges qui devraient attiser notre vigilance et consolider notre solidarité ainsi que notre posture d'allié-es.

<sup>1</sup> <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/798937/idees-ce-annoncent-manifestations-anti-lgbtq>

<sup>2</sup> <https://ablawg.ca/2024/02/15/an-open-letter-to-premier-danielle-smith-re-preserving-choice-for-children-and-youth-announcement/>

<sup>3</sup> <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/medical-groups-alberta-government-gender-affirming-care-policies-1.7103099>

<sup>4</sup> [https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/2023-11-29\\_Carnet44\\_electronique-2\\_FR.pdf](https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/2023-11-29_Carnet44_electronique-2_FR.pdf)

<sup>5</sup> <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/809616/editorial-vaut-motion>

# Le XV<sup>e</sup> Congrès international de la COCAL à Gatineau cet été!

Par Ghyslaine Lévesque  
DÉLÉGUÉE À LA COORDINATION DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ

Du 8 au 10 août prochain, la FNEEQ-CSN et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO), en collaboration avec l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et l'Association des professeures et professeurs à temps partiel de l'Université Concordia (APTPUC), seront les hôtes de cet important congrès qui se tiendra à l'Université du Québec en Outaouais à Gatineau.

La Coalition du personnel enseignant à statut précaire en enseignement supérieur — Coalition of Contingent Academic Labour (COCAL) — regroupe depuis 30 ans une quarantaine d'organisations syndicales d'enseignant-es précaires du Mexique, des États-Unis, du Canada et du Québec. La FNEEQ en est devenue membre en 2000. La COCAL organise son congrès tous les deux ans afin d'assurer un suivi constant sur les situations vécues par les enseignant-es précaires de l'enseignement supérieur partout en Amérique du Nord. Les pays se succèdent dans l'organisation. Pour le Québec, après les villes de Montréal et de Québec, c'est maintenant à la ville de Gatineau d'accueillir la COCAL 2024.

Le Congrès permettra aux participantes et aux participants de partager sur leur expérience d'enseignant-es contractuel-les ou précaires et sur les nombreuses attaques auxquelles elles sont confronté-es dans un contexte de transformation technologique et de croissance de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur et en recherche-crédation. Ces attaques, dérivées directes de la marchandisation du savoir, menacent tout autant leurs conditions de travail, leur représentation dans les établissements d'enseignement, leur liberté académique ou leurs potentialités en recherche que leur profession elle-même.



La COCAL 2024 sera également l'occasion de discuter des meilleurs moyens de se mobiliser et de combattre ces attaques qui prennent racine dans un système universitaire rongé par des valeurs capitalistes et managériales contribuant à renforcer la précarité plutôt qu'à la combattre. Pour renverser la tendance, l'action collective demeure le meilleur outil pour imposer les changements nécessaires afin de soutenir une éducation libre, gratuite, égalitaire et pluriverselle. Les congressistes à la COCAL 2024 seront ainsi invité-es à échanger et à débattre afin de nourrir des positions qui seront au cœur d'un manifeste élaboré par l'ensemble des personnes déléguées en provenance de tout le continent nord-américain et contribuer à l'organisation d'une Journée continentale de lutte et de mobilisation.

Pour couvrir les divers enjeux, le programme propose des sujets variés tels que «Précarité, représentation, liberté académique et abus de pouvoir dans les universités», «Analyse du travail et des conditions du personnel contractuel : entre souffrances et potentialités » ou « Solutions pour de meilleures conditions de travail et une plus grande reconnaissance du travail contractuel en enseignement supérieur ». Les conférencier-es ainsi que les intervenant-es aux ateliers et panels de discussion seront de toute l'Amérique du Nord. C'est donc à des témoignages fort intéressants et variés de même qu'à des échanges enrichissants que vous convie le comité organisateur du XV<sup>e</sup> Congrès international de la COCAL.

## La belle région de l'Outaouais vous attend cet été!

Pour en savoir davantage sur le programme du Congrès ou pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.cocal2024.org/>.

Pour suivre les dernières nouvelles, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement.

20  
24

34<sup>e</sup> CONGRÈS  
FNEEQ-CSN  
4 – 7 JUIN  
CHICOUTIMI

ÊT  
RE  
HUMAIN

